

QU'EST CE QUE L'EQUITE ?

L'Initiative Santé Urbaine et Equité a pour objectif de tester à Ouagadougou des stratégies de santé visant à diminuer la mortalité infantile et juvénile dans les populations les plus défavorisées, améliorant de ce fait l'équité en santé. Mais qu'est-ce qu'on entend par équité en santé ?

L'équité est un principe éthique qui est difficile à définir avec précision. La notion d'équité renvoie à celles de **justice sociale** et d'**égalité des chances**. L'équité est différente de l'égalité dans le sens où l'équité part du constat que les inégalités sont un fait social insurmontable mais que certaines disparités de bien-être qui en découlent peuvent être minimisées. Le but d'une politique équitable n'est pas d'atteindre l'égalité "en prenant aux riches pour donner aux pauvres" mais de **réduire les écarts en améliorant le bien-être des personnes socialement les moins favorisées** sans réduire celui des autres.

S'il est difficile de définir l'équité il est plus aisé de décrire son contraire, l'**iniquité**. Dans ce document nous définissons une iniquité par **une inégalité qui est jugée comme étant à la fois injuste et évitable**.¹

Qu'est ce que l'équité en santé ?

L'équité en santé peut être définie comme la réduction des disparités évitables entre des groupes de personnes de niveaux d'avantages ou de privilèges différents. On entend par niveaux d'avantages, le pouvoir, la richesse ou le prestige que confère une position sociale par rapport à une autre. **L'équité en santé implique que les besoins et non les avantages sociaux soient considérés dans les décisions d'allocation des ressources qui affectent la santé.**

Comment améliorer l'équité en santé ?

En identifiant, en mesurant et en expliquant les causes des disparités en santé.

En proposant, en testant et en évaluant les actions qui, en améliorant l'accès et l'utilisation des services sociaux de base des groupes les

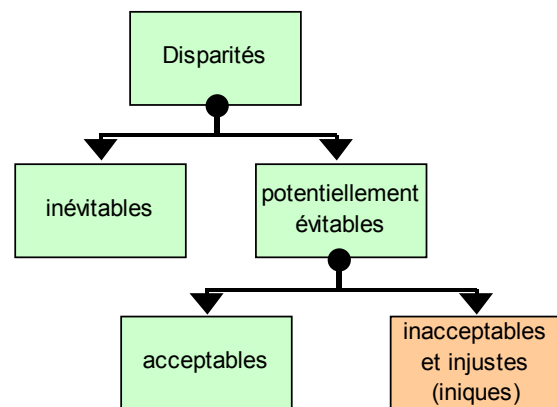
plus défavorisés, sont censées diminuer les disparités en santé

En informant, en appuyant et en mobilisant les acteurs sociaux dans la réduction des iniquités en santé.

Identifier les disparités.

Une politique équitable part du constat qu'il y a des disparités et que certaines de ces disparités i) sont évitables, ii) inacceptables et injustes et donc iii) qu'une action doit être entreprise pour les minimiser (Figure 1).

Figure 1
De la disparité à l'iniquité en santé



Identifier les niveaux d'intervention

Un programme d'actions visant à réduire une iniquité doit aller au-delà de l'analyse de l'offre de santé pour tenir compte du contexte et des processus qui la génèrent. Comment mesurer l'équité ?

On identifie et on mesure des iniquités en santé en comparant les états de santé de différents groupes par rapport à une norme. Il convient donc de i) définir ce que l'on entend par *état de santé normal* et ii) définir les groupes à comparer. On choisit les *indicateurs* pour attribuer un individu à un groupe et pour mesurer les états de santé en fonction des données disponibles ou collectables.

¹ Le texte et les figures de cette note sont adaptés de Evans T, Whitehead, Diderichsen *et al*, éditeurs: Challenging Inequities in Health, Oxford University Press, New York, 2001

Identifier les groupes sociaux

L'appartenance d'un individu à un groupe peut être établie selon :

- le statut socio-économique (entre « riches » et « pauvres ») ;
- le groupe ethnique, la religion, le sexe, le groupe d'âge, le rang dans la fratrie, le statut matrimonial ;
- le parcours migratoire (entre migrants récents et résidents de longue date) ;
- la géographie et la localisation spatiale (entre populations urbaines et rurales, entre deux provinces, entre deux districts, entre deux quartiers ou deux types de quartiers, lotis et non lotis, par exemple).

Selon les thèmes étudiés et les actions dont on souhaite mesurer l'impact, on sélectionnera les indicateurs de déterminants et de résultats (*outcomes*) en santé. Par exemple :

- statut nutritionnel, mortalité ;
- financement des dépenses de santé au niveau des familles ;
- indicateurs d'accessibilité aux services de santé ;
- mesures de qualité des services de santé.

Gabriel Pictet
UERD-Population Council
pictet@fasonet.bf

